

Payrignac

Eglise paroissiale Saint-Agapit
Oratoire de Cougnac
Chapelle de Nadaillac

1 – SYNTHÈSE



Anaïs Couteau
2015





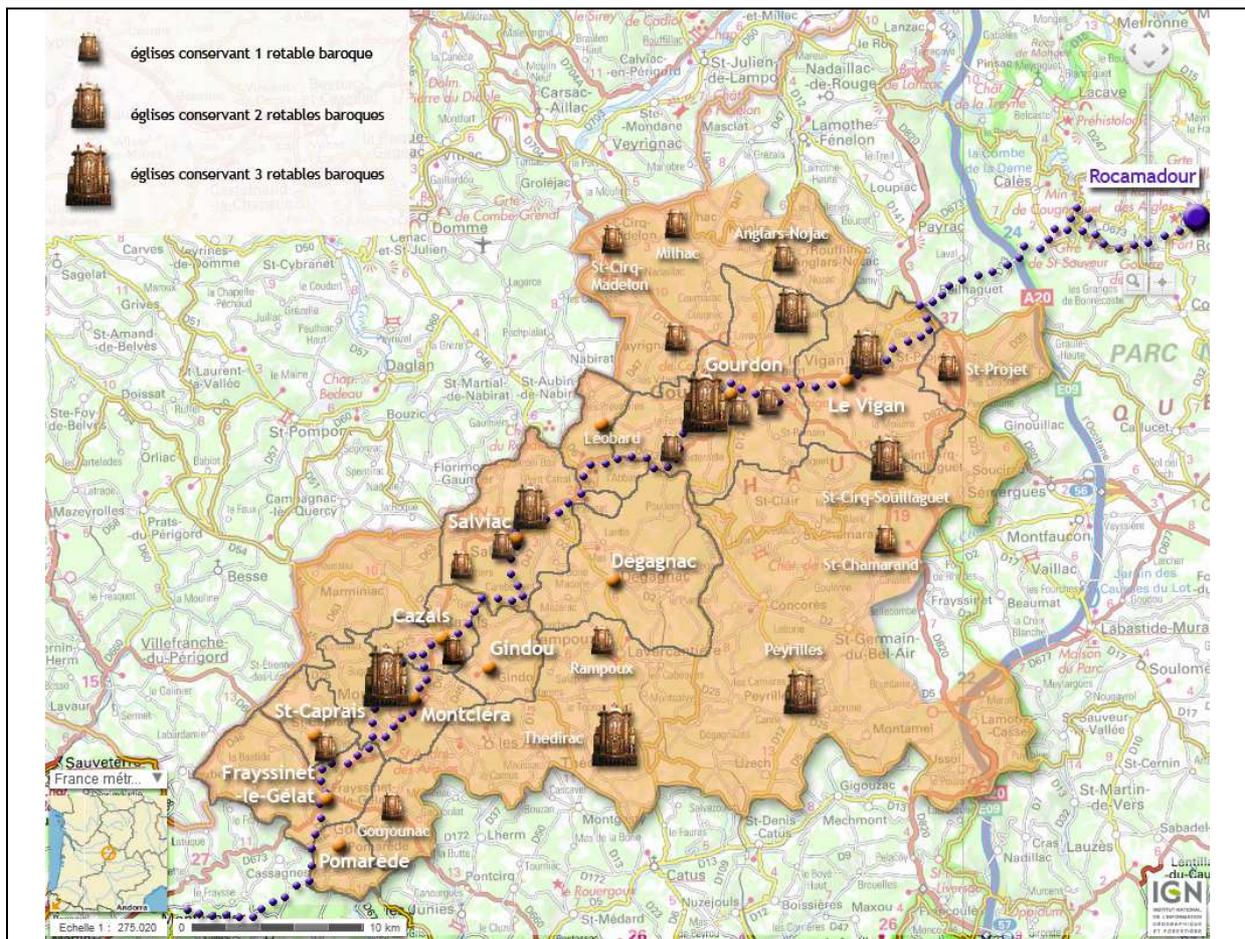
CADRES DE L'ETUDE

| | | |
|--|---|---|
| COMMUNE / CANTON / PAYS : Payrignac, canton de Gourdon, Pays Bourian | ADRESSE : - bourg - Cougnac - Nadaillac | CADASTRE / COORDONNEES : - Bourg : Cadastre : 2011 C 334 lambert O : 0521898 ; 1973279 - Cougnac : Cadastre : 2012 OB 673 Lambert O : 0523235 ; 1973972 - Nadaillac : Cadastre : 2012 OE 97 Lambert O : 0520235 ; 1975700 |
| DATE DE L'ENQUETE : 1/07/2014 | DATE DU RAPPORT : 04/2015 | AUTEUR : Anaïs Couteau |

CONTEXTE DE L'ETUDE / OPERATION :

L'église Saint-Agapit, l'oratoire de Cougnac et la chapelle de Nadaillac de Payrignac ont été retenus dans le cadre de l'opération d'inventaire sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (GR652), menée par le Département du Lot, en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées, à la demande du Pays Bourian. Cet inventaire est l'occasion d'accorder une attention particulière au patrimoine baroque - retables et tabernacles -, particulièrement représenté sur ce territoire. Cette opération concerne l'ensemble des églises situées strictement sur le GR652 mais également un certain nombre d'édifices sur le Pays Bourian conservant un ou plusieurs retables baroques. Ce document présente la synthèse du travail d'inventaire réalisé au mois de décembre 2014 par Anaïs Couteau. Les objets bénéficiant d'une étude plus approfondie ont fait l'objet d'une fiche individuelle destinée à être consultable sur le site www.patrimoine-lot.com du Conseil général du Lot et sur le portail patrimoine de la Région Midi-Pyrénées www.patrimoines.midipyrenees.fr.

Il convient de rappeler que **l'ensemble du mobilier antérieur à 1905 appartient au domaine public de la commune et est affecté à l'église**. Il doit être conservé *in situ* et il convient de veiller à sa sécurité. Les autres objets sont sous la responsabilité de la paroisse.



Contacts auprès du Département du Lot – service Sport, Tourisme, Patrimoine :

Nicolas Bru

Responsable de la mission patrimoine, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art

05.65.53.43.12

nicolas.bru@lot.fr

Anaïs Couteau

Chargée de mission inventaire

06.65.53.43.06

anaïs.couteau@lot.fr

Bibliographie :

Clary (Abbé), Dictionnaire des paroisses du diocèse de Cahors, Cahors, Imp. Tardy, 1986, p. 211-212.

Sources :

Archives départementales du Lot, Cahors, 2 Q art. 19, Inventaire des biens des églises de Payrignac, le 9 février 1906

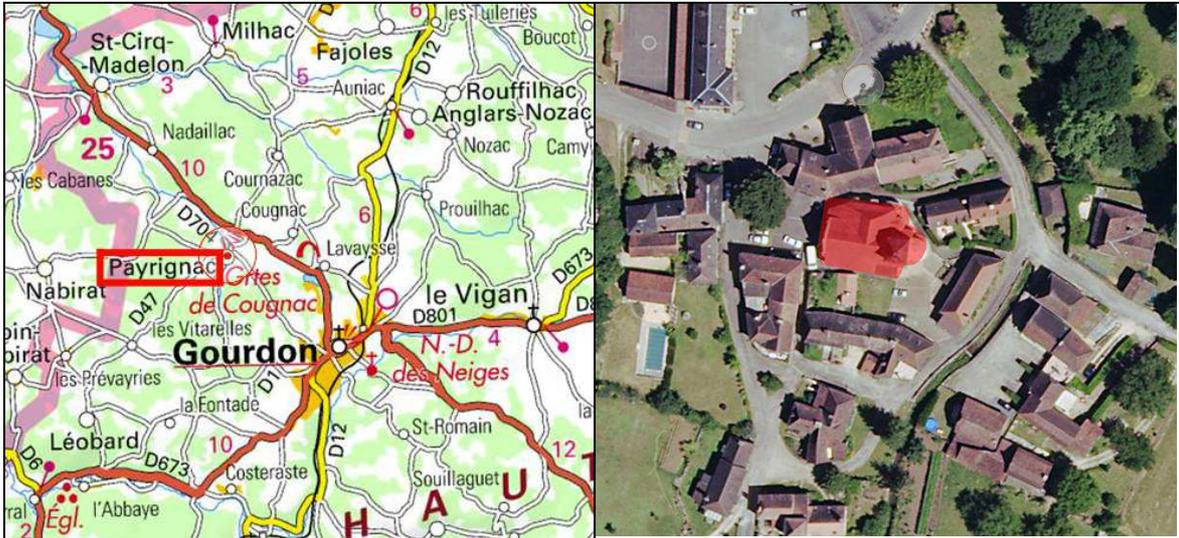
Archives départementales du Lot, Cahors, 3P art 216, plan cadastral de Payrignac, 1834.



Eglise paroissiale Saint-Agapit

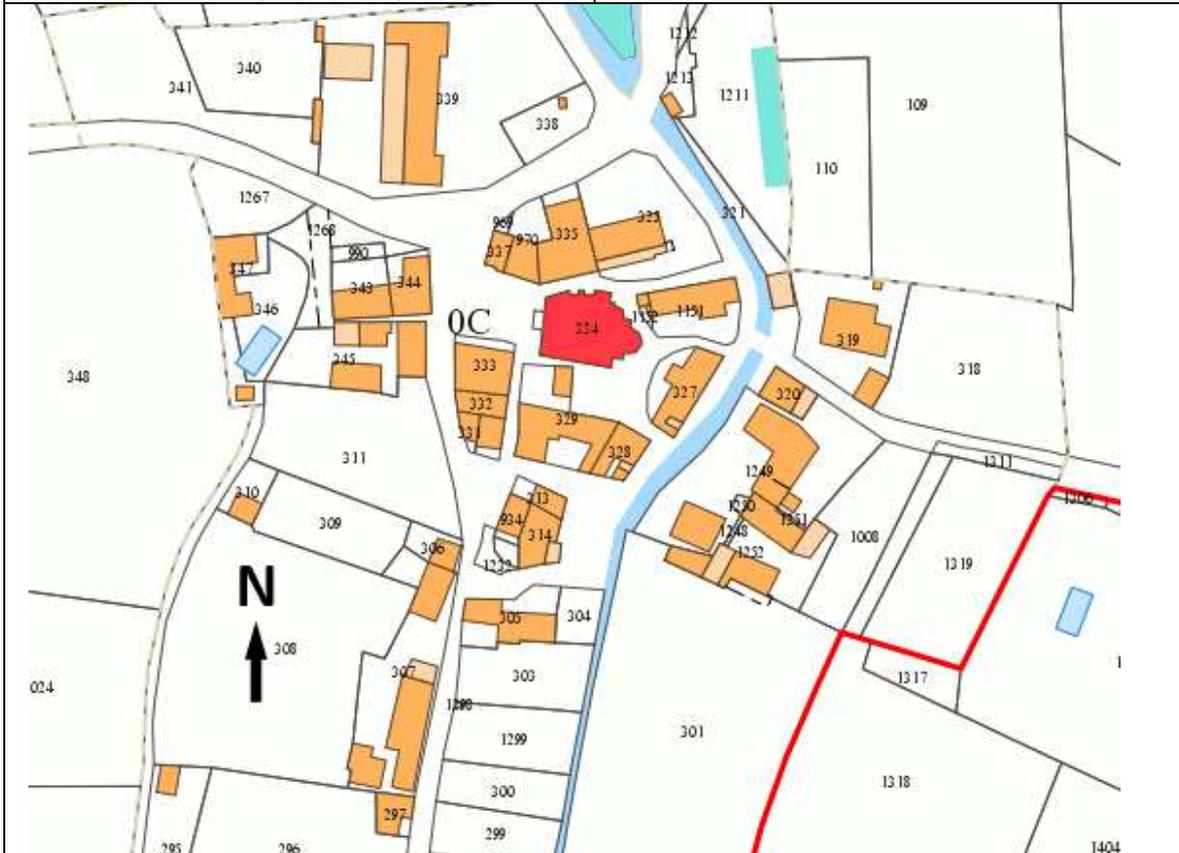


LOCALISATION



Carte de localisation (source IGN)

Vue aérienne (source IGN)



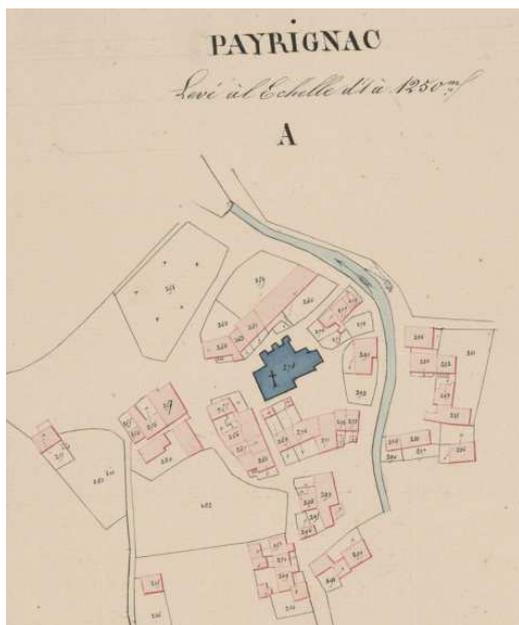
Extrait cadastral (CG46)



SYNTHESE DE L'ETUDE



DESCRIPTION ET HISTORIQUE DE L'EGLISE

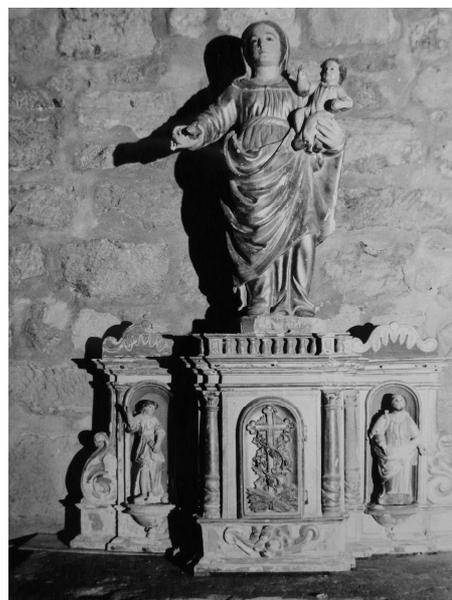


Extrait du plan Napoléonien, bourg de Payrignac, 1834.

La façade principale de l'église est à l'ouest, avec un portail en plein cintre surmonté d'un oculus et d'une niche entre deux contreforts qui s'achèvent en pinacles. La nef se compose d'un vaisseau central et de deux bas-côtés inégaux, tous trois plafonnés. Les renforts placés aux quatre angles du vaisseau central paraissent aujourd'hui sans fonction. L'angle nord-est du bas-côté nord conserve les traces d'une voûte disparue et une niche couverte d'un trilobe apparaît à la base du mur nord.

Le transept ne comporte que deux bras peu profonds, couverts par une voûte en berceau plein cintre ; la croisée ouvre sur la nef et sur l'abside par des arcs à double rouleau retombant sur de simples impostes ; elle est couverte d'une coupole sur trompes. La fenêtre du bras nord a conservé son linteau délardé en plein cintre et gravé de faux-claveaux. La croisée est surmontée d'une tour-clocher dont

L'église construite en l'honneur de saint Agapit, dans la villa de Pairina, est donnée à l'abbaye de Sarlat en 832, puis elle est cédée au début du 12^e siècle au chapitre de la cathédrale de Cahors¹. Le transept, la croisée et au moins une partie du clocher peuvent appartenir à un édifice de la fin du 11^e siècle ou du début du 12^e, à en juger d'après l'appareil des arcs et le décor d'entrelacs d'une imposte ; l'abside, en revanche, semble avoir été rebâtie. Une première chapelle a été ajoutée au nord, peut-être dès le 14^e siècle. Il faudrait pouvoir déterminer l'ampleur des travaux réalisés à l'époque moderne et au 19^e siècle, auxquels il faut sans doute attribuer la plus grande partie des bas-côtés et la façade occidentale. Les plaques des deux pinacles de la façade portent l'inscription "Souvenir 1902".



Archives départementales du Lot, Cahors, 31 J art. 65, Fonds d'Alauzier, tabernacle et Vierge à l'Enfant de la chapelle nord, Payrignac.

¹ Clary (Abbé), Dictionnaire des paroisses du diocèse de Cahors, Cahors, Imp. Tardy, 1986, p. 211-212.

les élévations sont en grande partie en moyen appareil très régulier. L'abside semi-circulaire est dépourvue de contreforts, ses fenêtres sont larges et couvertes de linteaux délardés en plein cintre, sa corniche est simple, sans modillons.

Gilles Séraphin et Maurice Scellès

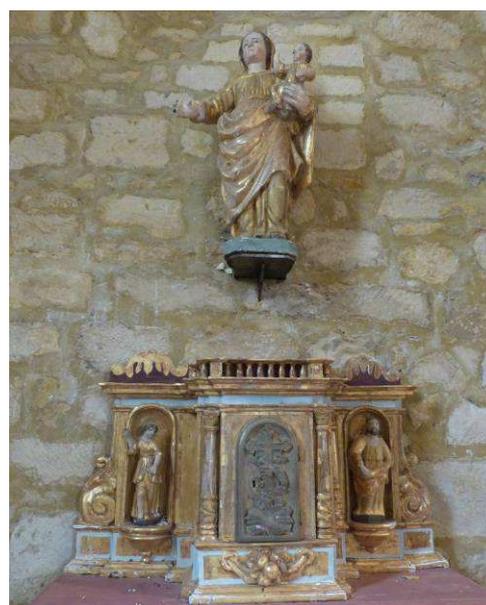


AMEUBLEMENT DE L'ÉGLISE

L'œuvre majeur de l'église Saint-Agapit est ce rare ensemble de la 2nde moitié du 17^e siècle composé d'un tabernacle en bois doré et d'un autel droit. L'exceptionnel tabernacle prend la forme d'un pélican ailé qui s'ouvre les flancs pour nourrir ses petits, allégorie de la Charité chrétienne. Le devant d'autel représente le martyr de saint Agapit, patron de l'église, décapité par un légionnaire. L'exposition forme un monumental médaillon figurant l'Assomption de la Vierge portée dans les cieux par des anges, entourés de nuages habités d'angelots, de rayons de lumière et deux anges en prière. L'ensemble prenait autrefois place dans le chœur. Il a sans doute été déplacé à la suite du Concile Vatican II et des réformes liturgiques qui préconisent au prêtre d'officier face aux fidèles. Les anciens autels ont alors été avancés ou remplacés.



Ancien maître-autel déplacé dans la chapelle sud, 2^e moitié du 17^e siècle



Tabernacle et Vierge à l'Enfant de l'autel secondaire de la chapelle nord, 2^e moitié du 18^e siècle pour le tabernacle, 18^e siècle pour la statue

La chapelle nord conserve un second tabernacle, plus modeste et tardif, posé sur un autel en pierre moderne. Le tabernacle ne semble pas antérieur à la 2^e moitié du 18^e siècle. La porte du tabernacle ornée d'un décor de symboles eucharistiques qui pourrait avoir être rapportée dans le courant du 19^e siècle. Le tabernacle est surmonté d'une statue de Vierge à l'Enfant en bois doré et polychrome du 18^e siècle.

L'église conserve également une statue de Saint Joseph en bois doré et polychrome du 18^e siècle, une statuette en bois polychrome représentant la Vierge à l'Enfant vraisemblablement

datable du 17^e siècle, une statue du Christ en Croix en bois du 18^e siècle montée sur une croix moderne ainsi qu'une croix de procession en métal constituée d'éléments du 18^e et du 19^e siècles.

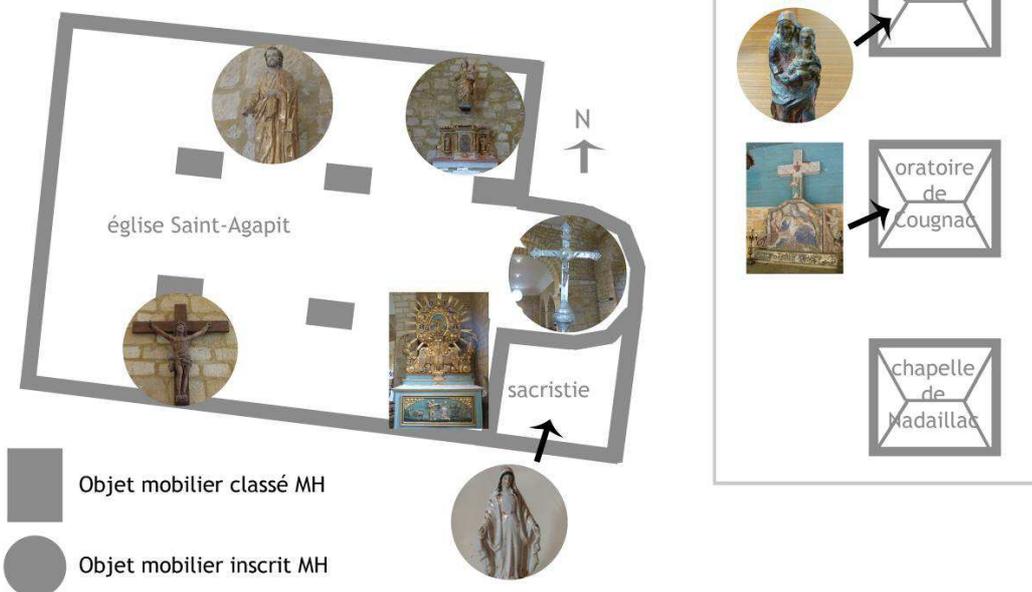


Le reste du mobilier concerne des pièces du 19^e siècle, fabriquées en série et vendues par des marchands de mobilier religieux ou par catalogue commercial. Il s'agit notamment de l'orfèvrerie courante, des ornements néo-gothiques, des statues en plâtre de style dit saint-sulpicien ou du chemin de croix en plâtre posé dans le chœur de l'église.

PROTECTION MONUMENTS HISTORIQUES

L'église Saint-Cirq et Sainte-Juliette-de-Bel-Arbre conserve plusieurs œuvres protégées parmi les Monuments historiques :

Plan de localisation des oeuvres protégées parmi les Monuments historiques des églises de Payrignac





- **L'élément de retable** a été inscrit parmi les Monuments historiques par arrêté du 22 juin 1973. **Il n'a pas été vu au dernier récolement du 2 décembre 1991.**

- L'ensemble de **l'ancien maître-autel «pélican»** est classé parmi les Monuments historique par arrêté du 17 février 1975.

- **La statue de la Vierge à l'Enfant polychrome** déposée en mairie est inscrite parmi les Monuments historiques par arrêté du 22 mars 1977.

- **La croix de procession en métal** du 18^e siècle, **le tabernacle** de la chapelle nord, **la statue de Saint Joseph** ainsi que **le Christ en croix** sculpté en bois du 18^e siècle sont inscrits parmi les Monuments historiques par arrêté du 20 octobre 1980.

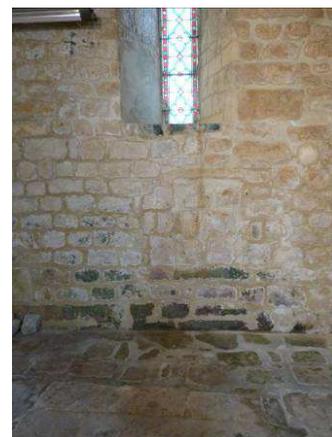
- La **statue de l'Immaculée Conception** en porcelaine, **la statue de la Vierge à l'Enfant de la chapelle nord** et un **tabernacle** sont inscrits parmi les Monuments historiques par arrêté du 16 mai 1984. La documentation ne permet **pas d'identifier le tabernacle**. Les deux seuls tabernacles présents dans l'église font déjà l'objet d'un arrêté de protection antérieur.



PRESCRIPTIONS : CONSERVATION ET SECURISATION

L'église présente une humidité très importante due notamment au ciment utilisé pour rejointoyer l'appareil maçonné, les dalles de l'église et la bordure extérieure. L'humidité passe dans les maçonneries, les fragilisant, et favorise entre autre le développement de la moisissure et des attaques d'insectes xylophages (vrillettes). Certaines œuvres en matériau fragile comme le bois souffrent considérablement de ces mauvaises conditions de conservation.

Il conviendrait de canaliser les eaux de pluie (gouttière, drain) pour éviter qu'elles ne remontent à travers les murs.



Les deux tabernacles des chapelles nord et sud, les statuette de Vierge à l'Enfant et de Saint Joseph conservées dans le bas-côté nord, se dégradent rapidement à cause de cette humidité excessive et stagnante. L'autel au pélican souffre de soulèvements et de manques dans la dorure et l'enduit. Les œuvres en bois du bas-côté nord, plus durement touchées, présentent des parties spongieuses imbibées d'eau. Cela entraîne de nombreux décolllements d'enduits, des manques dans le bois.

Il est recommandé, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et le Conservateur des Antiquités et Objets d'art (CAOA), d'établir un plan d'action à moyen et long terme pour assainir le bâtiment et les objets mobiliers cités.



Par ailleurs, la mairie conserve une statuette de Vierge à l'Enfant, inscrite parmi les Monuments historiques et appartenant à l'église Saint-Agapit. Cette statuette a fait l'objet d'une refection par un artisan local. Aucune photo n'est connue de l'œuvre avant cette intervention. Aucun service de l'Etat (ABF ou CAO) n'a été informé de cette opération. Il est rappelé que le traitement d'objet d'intérêt patrimonial et à plus forte raison protégé parmi les Monuments historiques, doit être effectué par des professionnels de la restauration, en concertation avec le CAO.

Il conviendra d'étudier la repose sécurisée de l'œuvre dans l'église, soit dans la sacristie fermée à clefs, soit dans l'église avec un soclage adapté.

L'église de Payrignac conserve un certain nombre d'ornements liturgiques et de textiles. Ils sont par nature extrêmement fragiles. Le conditionnement optimal pour des pièces de cette nature est à plat, à l'abri de la lumière et dans un emballage respirant et non acide (idéalement papier de soie, pas de plastique ni de papier journaux).

 **OBJETS D'ART ET MOBILIER BENEFICIAINT D'UNE FICHE D'INVENTAIRE**

Les fiches d'inventaire complètes sont compilées dans le volume 2. du document de synthèse.

| Désignation | Référence | Emplacement | Catégorie | Siècle |
|---------------------------------------|------------|---------------|--|-------------------------|
| le mobilier de l'église Saint-Agapit | IM46105871 | Saint-Agapit | textile ; céramique ; sculpture ; taille de pierre | |
| croix de procession : Christ en Croix | IM46206820 | choeur | orfèvrerie | 18e siècle ; 19e siècle |
| chemin de croix | IM46105870 | choeur | sculpture ; céramique | 2e moitié 19e siècle |
| statue (statuette) : Saint Joseph | IM46206822 | bas-côté nord | sculpture | 18e siècle |
| tabernacle architecturé à | IM46206821 | chapelle nord | menuiserie ; | 18e siècle ; 19e |

| | | | | |
|---|------------|---|---------------------------|---------------------------|
| ails | | | sculpture | siècle (?) |
| statue (statuette) : Vierge à l'Enfant | IM46206823 | chapelle nord | sculpture | 18e siècle |
| statue (statuette) : Vierge à l'Enfant | IM46206823 | chapelle nord : au-dessus du tabernacle | sculpture | 18e siècle |
| statue (statuette) : Christ en Croix | IM46206819 | bas-côté sud | sculpture | 18e siècle |
| ensemble du maître-autel : gradin d'autel, tabernacle et exposition | IM46206826 | chapelle sud | sculpture | 2e moitié 17e siècle |
| statue (figurine) : Immaculée Conception | IM46206825 | sacristie | céramique ; sculpture | 2e moitié 19e siècle |
| ciboire | IM46105869 | sacristie | orfèvrerie | 1ère moitié 19e siècle |
| retable (éléments) | IM46206816 | oeuvre disparue | sculpture ; menuiserie | 17e siècle |
| statue (statuette) : Vierge à l'Enfant | IM46206818 | mairie de Payrignac | sculpture | 18e siècle |
| tabernacle | IM46206824 | oeuvre disparue | | 18e siècle |



OBJETS D'ART ET MOBILIER NE BENEFICIANT PAS D'UNE FICHE D'INVENTAIRE

| DENOMINATION, DESIGNATION ET PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES OBJETS | DESCRIPTION SOMMAIRE | OBSERVATIONS | Image |
|--|--|---|--|
| <p>statue (petite nature) : Jeanne d'Arc limite 19^e-20^e siècles plâtre : moulé, décor en relief, décor dans la masse, peint, polychrome dimensions non prises</p> | <p>Statue en plâtre de style saint sulpicien représentant Jeanne d'Arc, morte sur le bûcher le 30 mai 1431 à Rouen. Elle fut béatifiée le 18 avril 1909 et canonisée le 16 mai 1920.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : chœur État : bon</p> |  |
| <p>statue (petite nature) : Sainte 2^e moitié du 19^e siècle plâtre : moulé, décor en relief, décor dans la masse, peint, polychrome, doré dimensions non prises</p> | <p>Statue en plâtre de style saint sulpicien représentant une sainte non identifiée. Elle n'est pas antérieure à la 2nde moitié du 19^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : nef État : mauvais état (dorure en très grande partie décollée et tombée par l'humidité (?))</p> |  |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>statue (petite nature) : Sainte Anne et la Vierge 2^e moitié du 19^e siècle plâtre : moulé, décor en relief, décor dans la masse, peint, polychrome, doré dimensions non prises</p> | <p>Statue en plâtre de style saint sulpicien représentant Sainte Anne et la Vierge. Elle n'est pas antérieure à la 2nde moitié du 19^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : bas côté nord État : bon</p> |  |
| <p>statue (petite nature) : Sainte Thérèse de Lisieux 1^{er} quart du 20^e siècle plâtre : moulé, décor en relief, décor dans la masse, peint, polychrome dimensions non prises</p> | <p>Statue en plâtre de style saint sulpicien représentant Sainte Thérèse de Lisieux. Ce modèle en plâtre provient de l'oeuvre sérielle du toulousain Henri Giscard, dépositaire officiel du Carmel de Lisieux. Elle a été diffusée autour de 1925 dans les églises de la région Midi-Pyrénées</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : bas côté nord État : bon</p> |  |
| <p>plaque commémorative des morts à la guerre 1914-1918 1^{er} quart 20^e siècle marbre (gris) : taillé, poli, gravé, doré, peint, rouge dimensions non prises</p> | <p>Plaque en marbre gris gravé des noms de morts de la paroisse à la guerre 1914-1918. La plaque est également gravée d'une croix, d'une palme et d'une branche de laurier.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : nef État : bon</p> |  |

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>ornement doré : chape 2^e moitié du 19^e siècle drap d'or dimensions non prises</p> | <p>Chape doré de style néo-gothique, datable de la 2^e moitié du 19^e siècle, à décor eucharistique de grappes de raisin, d'épis de blé et de croix fleurdelisées.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : moyen (encrassement, moisissure)</p> |  |
| <p>bannière de procession : Immaculée Conception 19^e siècle soie : damas ; fil d'or ; tissu : applique dimensions non prises</p> | <p>Bannière de procession du 19^e siècle sans le support en bois, en damas de soie beige et décor d'applique représentant L'immaculée Conception.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : moyen (encrassement, manque)</p> |  |
| <p>tour d'autel limite 19^e - 20^e siècles soie : lampas dimensions non prises</p> | <p>Tour d'autel en lampas de soie jaune et blanc, cousu d'un décor d'applique I.H.S.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : bon</p> |  |

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>tour d'autel 2^e moitié du 19^e siècle drap d'or dimensions non prises</p> | <p>Tour d'autel en drap d'or et bordure festonnée : décor d'applique en perles représentant l'agneau de l'Apocalypse couché sur le livre des sept sceaux.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : bon</p> |  |
| <p>ornement rouge : chasuble, étole, manipule 2^e moitié 19^e siècle soie : velours ; fil d'or : tissé, brodé dimensions non prises</p> | <p>Chasuble, étole et manipule en velours cramoyse de la 2^e moitié du 19^e siècle, galon festonné tissé de fil d'or, décor brodé de fil d'or représentant fleur de lys, grappe de raisin et épis de blé.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : bon</p> |  |
| <p>ornement rouge : chasuble, étole, manipule 2^e moitié 19^e siècle soie : damas ; fil : polychrome, tissé, brodé dimensions non prises</p> | <p>Chasuble, étole et manipule en damas de soie rouge de la 2^e moitié du 19^e siècle, galon tissé droit et décor brodé de tiges fleuries.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : mauvais (déchirures)</p> |  |

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>ornement violet : chasuble, étole, manipule 1^e moitié 20^e siècle soie : damas ; fil d'or, tissé, brodé dimensions non prises</p> | <p>Chasuble, étole et manipule en damas de soie violet à décor géométrique de la 1^e moitié du 20^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : mauvais (moisissures)</p> |  |
| <p>ornement violet : chasuble, étole, manipule limite 19^e – 20^e siècles soie : damas ; fil : polychrome, doré, tissé, brodé dimensions non prises</p> | <p>Chasuble, étole et manipule en damas de soie violet à décor végétal et galon droit à motifs géométriques de la fin du 19^e siècle ou début du 20^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : bon</p> |  |
| <p>ornement blanc : chasuble, étole, manipule limite 19^e – 20^e siècles soie : damas ; fil : polychrome, doré, tissé, brodé dimensions non prises</p> | <p>Chasuble, étole et manipule en damas de soie blanc à décor brodé de rinceaux végétaux ; galon droit à motifs géométriques ; fin du 19^e ou début du 20^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : moyen (encrassement, migration de couleur)</p> |  |

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>ornement doré : chasuble, étole, manipule 2^e moitié du 19^e siècle drap d'or ; fil d'or : tissé ; perle dimensions non prises</p> | <p>Chasuble, étole et manipule de la 2^e moitié du 19^e siècle en drap d'or, galon tissé de fil d'or, décor d'applique en perles représentant l'agneau de l'Apocalypse couché sur le livre des sept sceaux.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : moyen (encrassement, moisissures)</p> |  |
| <p>ensemble de trois étoles et deux manipules 19^e siècle dimensions non prises</p> | <p>Ensemble de trois étoles et deux manipules solitaires du 19^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : bon</p> |  |
| <p>ensemble de neuf bourses de corporal 2^e moitié du 19^e siècle ; 20^e siècle dimensions non prises</p> | <p>Ensemble de neuf bourses de corporal de la 2^e moitié du 19^e siècle et du 20^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : moyen</p> |  |

| | | | |
|--|--|--|---|
| <p>réserve à eau baptismale 19^e siècle cuivre dimensions non prises</p> | <p>Réserve à eau baptismale en cuivre du 19^e siècle</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : sacristie État : bon</p> |  |
|--|--|--|---|



L'oratoire de Cognac



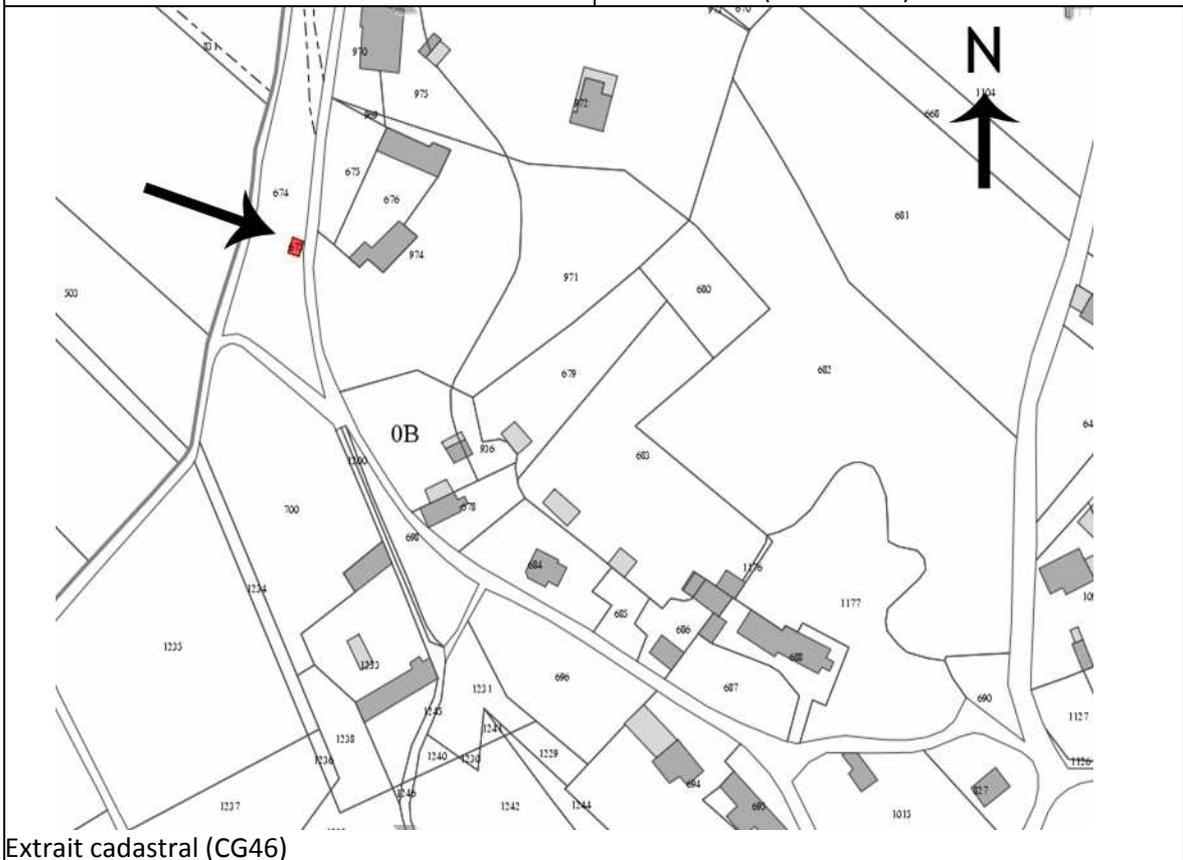
LOCALISATION



Carte de localisation (source IGN)



Vue aérienne (source IGN)



Extrait cadastral (CG46)

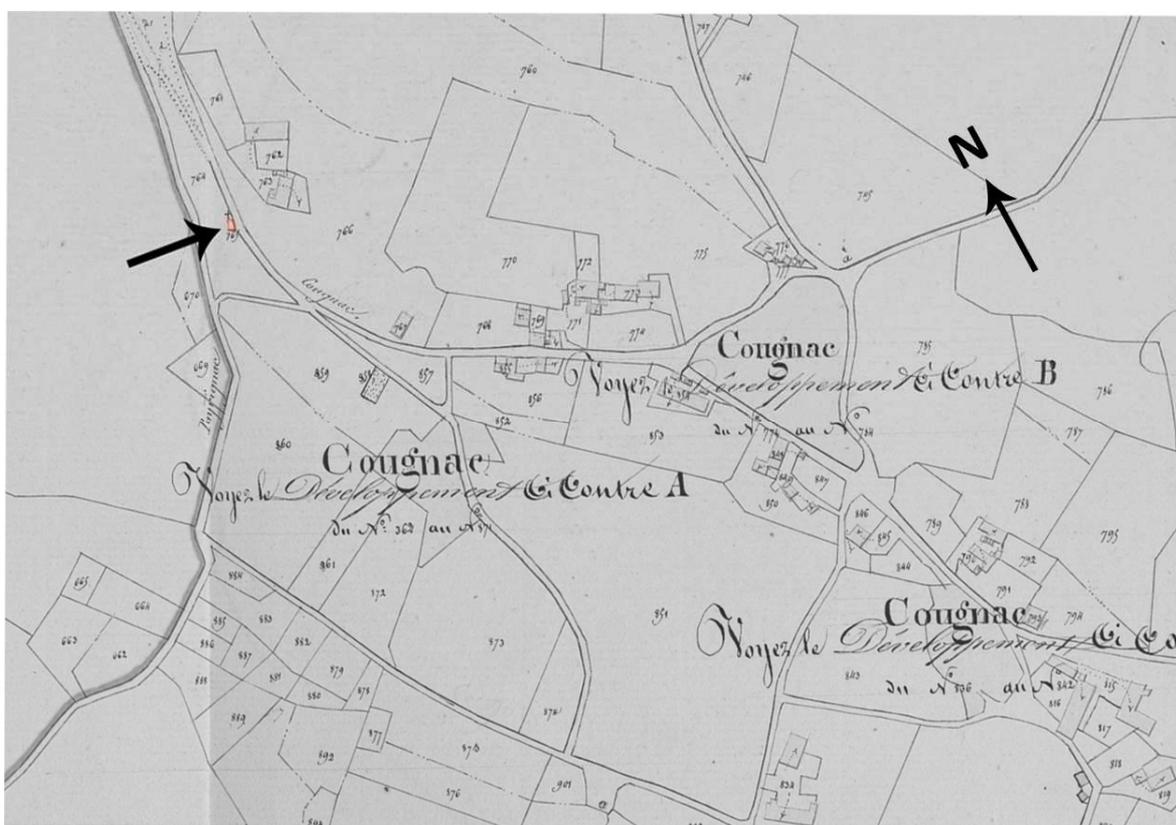


SYNTHESE DE L'ETUDE



DESCRIPTION ET HISTORIQUE DE L'EGLISE

L'oratoire est un bâtiment de plan massé à niveau unique construit en moellons de calcaire équarris. Les chaînes d'angle sont en pierre de taille. La façade sur rue est ouverte par un claustra en bois. La toiture à deux pans et croupe est couverte de tuiles plates. La pièce unique est occupée par un autel maçonné.



Archives départementales du Lot, Cahors, 3P art 216 A1, extrait du plan cadastral de Payrignac, Cognac, 1834.

L'oratoire de Cognac figure sur le cadastre de 1834. Il pourrait dater de la fin du 18^e siècle ou du début du 19^e siècle. L'ouverture en claustra de la façade sur rue ne paraît pas antérieure à la 2nde moitié du 20^e siècle.



AMEUBLEMENT DE L'ÉGLISE



La pièce unique de l'oratoire est occupée par un autel maçonné sur lequel est posé le bas-relief en pierre calcaire polychrome représentant la Déploration du Christ et datable du 17^e siècle. Dans un angle de la pièce, est posé un reliquaire-urne en bois polychrome. Le reliquaire aujourd'hui vide, est entièrement ouvert sur le revers : il intégrait peut-être un retable contre lequel il était plaqué. Il est datable du 18^e siècle.

Autre objet ancien conservé dans l'oratoire, un tableau reliquaire décoré de papiers roulés, ou paperolles, et son cadre en bois sculpté d'acanthes. L'ensemble pourrait dater du 18^e siècle.

Les quelques autres objets sont des œuvres en série de la fin du 19^e siècle voir du début du 20^e siècle, vendues par des marchands de mobiliers religieux ou via des catalogues commerciaux.



PROTECTION MONUMENTS HISTORIQUES

Deux œuvres de l'église sont protégées parmi les Monuments historiques. Le demi-relief en calcaire sculpté et peint, est inscrit parmi les Monuments historiques par arrêté du 9 mai 1981. Le reliquaire en bois polychrome est inscrit par arrêté du 20 octobre 1980.



PRESCRIPTIONS : CONSERVATION ET SECURISATION

L'oratoire présente une façade antérieure ajourée par un claustra ouvert toute l'année. Les œuvres conservées à l'intérieur sont soumises aux intempéries et souffrent d'un encrassement très important.

La polychromie du bas-relief en pierre est très lacunaire. Comme celle du reliquaire en bois, elle présente des décollements importants.

L'ensemble du demi-relief mérite une opération de restauration qui consisterait à desceller et le mettre sur un support isolant, restaurer les bois et les décors, sceller. Le reliquaire en bois justifierait également d'une opération de conservation.

La sécurisation de la claustra demande à être vérifiée (renforcement de la serrure).



OBJETS D'ART ET MOBILIER BENEFICIANT D'UNE FICHE D'INVENTAIRE

Les fiches d'inventaire complètes sont compilées dans le volume 2. du document de synthèse.

| Désignation | Référence | Emplacement | Catégorie | Auteur | Siècle |
|--------------------------------------|------------|---------------------|-------------|-----------|------------|
| le mobilier de l'oratoire de Cougnac | IM46105872 | oratoire de Cougnac | | | |
| reliquaire | IM46206815 | oratoire de Cougnac | oratoire | sculpture | 18e siècle |
| demi-relief : Déploration du Christ | IM46206827 | oratoire de Cougnac | sur l'autel | sculpture | 17e siècle |



OBJETS D'ART ET MOBILIER NE BENEFICIANT PAS D'UNE FICHE D'INVENTAIRE

| DENOMINATION, DESIGNATION ET PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES OBJETS | DESCRIPTION SOMMAIRE | OBSERVATIONS | Image |
|---|--|--|--|
| <p>Reliquaire 18^e siècle ? papier roulé, os ; bois : taillé, sculpté, décor en relief, peint, polychrome dimensions non prises</p> | <p>Reliquaire ex. ossibus de saints non identifiés. Les reliques sont entourées d'un décor de papiers roulés dits paperolles. Le cadre en bois est sculpté de fleurettes et de feuilles d'acanthé et couvert d'une épaisse peinture marron. Cette peinture moderne laisse apparaître des traces de dorure antérieures. L'ensemble pourrait dater du 18^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : oratoire État : mauvais (fort encrassement ; cadre repeint grossièrement, décollements ; mauvaises conditions de conservation)</p> |  |
| <p>paire de chandeliers 19^e siècle métal : fondu, moulé dimensions non prises</p> | <p>Paire de chandeliers à 6 branches en métal sur piédestal, datables du 19^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : autel État : bon (encrassement)</p> |  |

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>statue : Vierge à l'Enfant limite 19^e – 20^e siècles plâtre : moulé, peint, polychrome dimensions non prises</p> | <p>Petite statue en plâtre polychrome représentant la Vierge à l'Enfant et datable de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : autel État : bon</p> |  |
| <p>statue : Vierge de l'Immaculée Conception limite 19^e – 20^e siècles plâtre : moulé, peint, polychrome dimensions non prises</p> | <p>Petite statue en plâtre polychrome représentant l'Immaculée Conception et datable de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle.</p> | <p>Observations (2014/07/1) : Emplacement : autel État : mauvais (larges manques dans la polychromie)</p> |  |



Chapelle de Nadailac



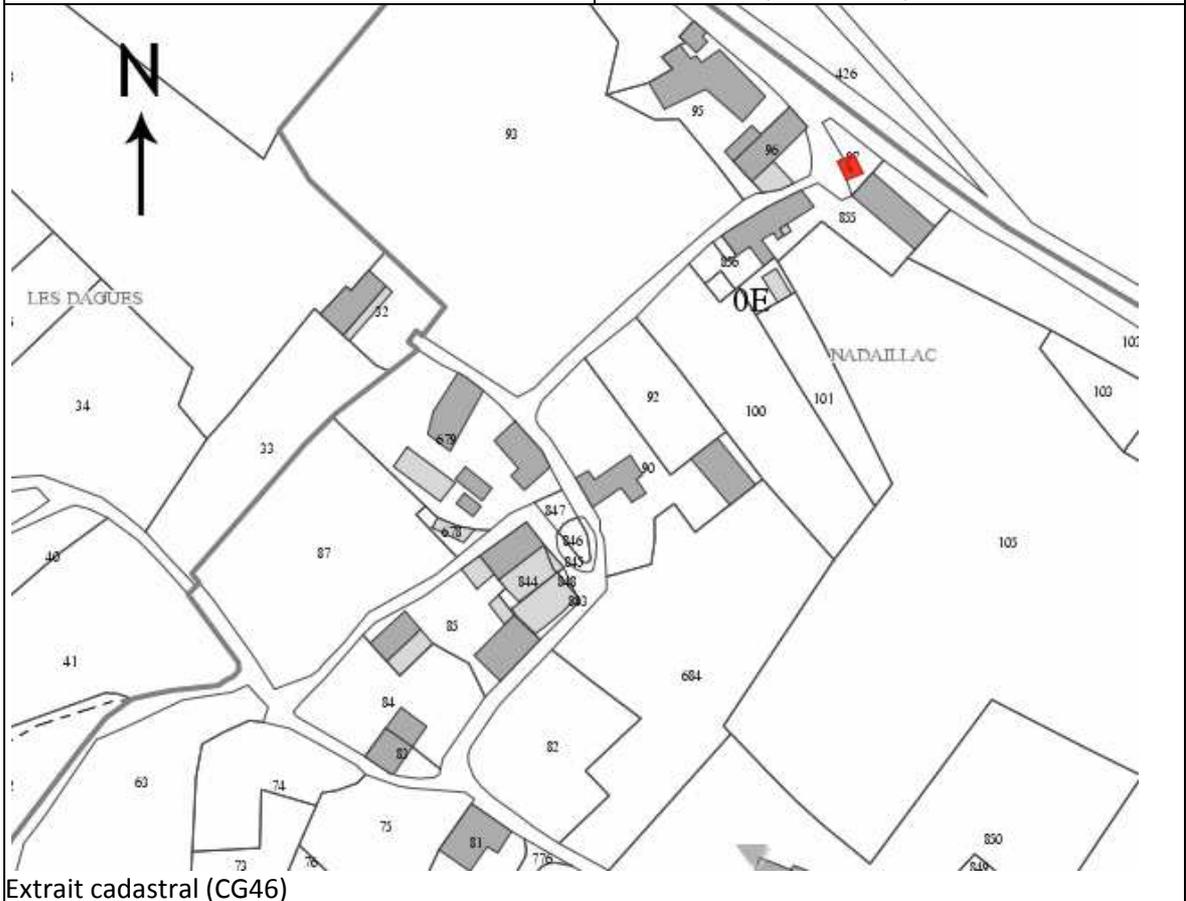
LOCALISATION



Carte de localisation (source IGN)



Vue aérienne (source IGN)



Extrait cadastral (CG46)



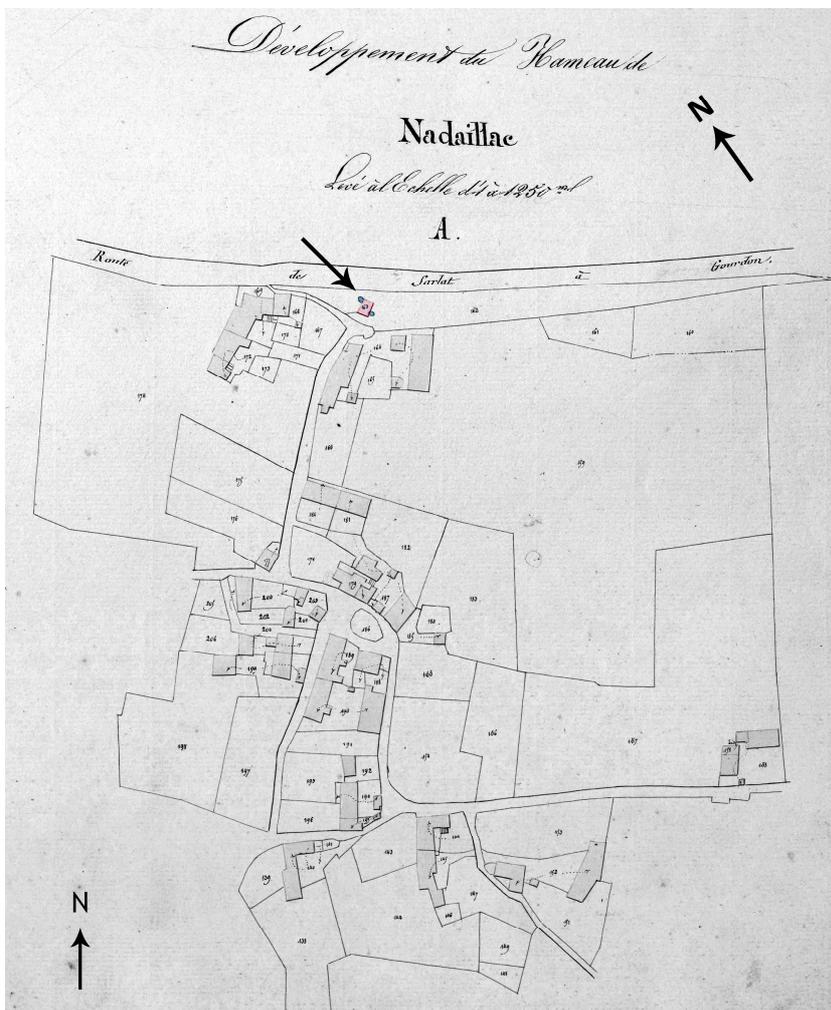
SYNTHESE DE L'ETUDE



DESCRIPTION ET HISTORIQUE DE L'EGLISE

La chapelle est un pavillon en moellon calcaire à niveau unique. Il s'ouvre sur la façade antérieure par une porte à arc segmentaire. Elle est surmontée par un tympan sculpté représentant deux rosaces entourant un ostensor. Le tympan encadré par deux chapiteaux ioniques et surmonté par une petite corniche moulurée. La toiture à pavillon est couverte de tuiles plates. Elle est ouverte en façade antérieure par une lucarne à fronton pignon arrondi et orné d'une palmette. La baie est encadrée par deux volutes.

La pièce unique est occupée par un autel maçonné.



Archives départementales du Lot, Cahors, 3P art 216 E1, extrait du plan cadastral de Payrignac, Nadaillac, 1834.

La chapelle figure sur le plan cadastral de 1834 et doit dater de la fin du 18^e siècle ou du début du 19^e siècle au moins pour ses maçonneries conservées.



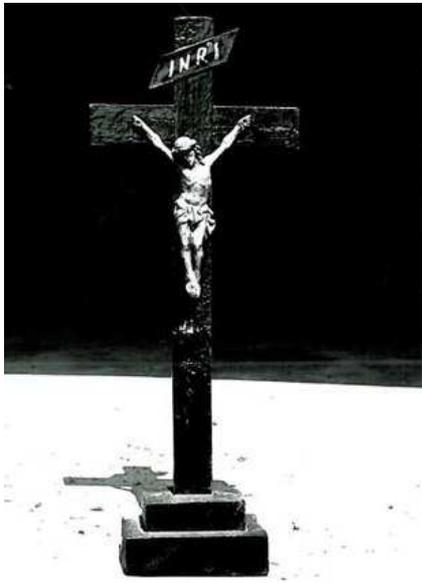
AMEUBLEMENT DE L'ÉGLISE

La chapelle ne conserve très peu de mobilier et aucun antérieur à 1905.



PROTECTION MONUMENTS HISTORIQUES

Deux objets appartenant à la chapelle sont inscrits parmi les Monuments historiques par arrêté du 20 octobre 1980 : une statuette de Vierge à l'Enfant en bois polychrome et une croix d'autel. La statuette est actuellement conservée à la mairie. La croix d'autel n'a pas été vue lors de l'enquête de terrain.



Croix d'autel inscrite parmi les Monuments historiques, non vue lors de l'enquête de terrain.

Il conviendrait d'interroger le clergé affectataire sur la disparition de la croix. A défaut de la retrouver, une plainte devra être déposée en gendarmerie et le Conservateur des Antiquités et Objets d'art alerté.



PRESCRIPTIONS : CONSERVATION ET SECURISATION

La statuette de la Vierge à l'Enfant a subi une réfection en 2011 par un habitant du village, sans qualification dans la restauration d'art et sans autorisation ni consultation des services de l'Etat. L'œuvre avait par ailleurs été entièrement repeinte, selon la documentation des Monuments historiques entre 1984 et 1991. Elle est aujourd'hui instable et souffre de décollements de polychromie, de moisissures et de fêlures. Des insectes xylophages sont présents. L'œuvre n'est pas fixée sur son socle.



Vue d'ensemble de la statuette de la Vierge à l'Enfant et des traces de moisissures



L'état de l'œuvre justifierait d'une opération de conservation et restauration par un professionnel avant sa repose sécurisée dans la chapelle.

➔ **OBJETS D'ART ET MOBILIER BENEFICIAIRE D'UNE FICHE D'INVENTAIRE**

Les fiches d'inventaire complètes sont compilées dans le volume 2. du document de synthèse.

| Désignation | Référence | Emplacement | Catégorie | Auteur | Siècle |
|---|------------|-----------------------|-----------|--------|----------------|
| le mobilier de la chapelle de Nadaillac | IM46106873 | chapelle de Nadaillac | | | |
| croix d'autel : Christ en croix | IM46206814 | chapelle de Nadaillac | sculpture | | 18e siècle (?) |
| statue (statuette) : Vierge à l'Enfant | IM46206817 | chapelle de Nadaillac | sculpture | | 18e siècle |

VADEMECUM mobilier religieux

Législation - Conservation - Sécurisation



DEFINITIONS

Le **code civil** distingue les biens meubles et les biens immeubles.

Les **biens meubles** sont ceux qui peuvent être transportés comme le mobilier cultuel, les tableaux, l'orfèvrerie, etc. Certains biens meubles scellés deviennent **immeubles par destination** comme les autels, les orgues, cloches, etc.

Le sol, les constructions et éléments qui y sont scellés comme les portes, les vitraux, les retables en pierre, les peintures murales, les boiseries, ... sont des biens **immeubles par nature**.

Lorsque l'édifice est **inscrit ou classé parmi les Monuments historiques**, les biens immeubles par nature qu'il conserve le sont *de facto*.



LEGISLATION ET DOMANIALITE

La loi du 9 décembre 1905 institue la séparation des Eglises et de l'Etat. Depuis la loi du 2 janvier 1907 **la propriété des édifices culturels catholiques et de leur contenu a été transférée aux communes** (celle des cathédrales à l'Etat) et mis à la disposition des fidèles et du clergé affectataire pour la pratique de leur religion.

Tout objet antérieur à 1905 est réputé appartenir à la commune, sauf preuve contraire. Les biens acquis par l'Eglise après 1905 appartiennent à **l'association diocésaine** créée en 1924.

Les églises et leur contenu relèvent donc du **service public** et appartiennent au **domaine public de la collectivité** : ils sont **inaliénables et imprescriptibles**. **La commune doit assurer la garde et la conservation** des objets mobiliers dont elle est propriétaire, affectataire ou dépositaire, les dépenses pour cela étant obligatoires.

Toute utilisation de manière laïque de l'église ou des objets mobiliers la meublant doit faire l'objet d'une autorisation du prêtre affectataire.



PREROGATIVES DU CLERGE AFFECTATAIRE

Le prêtre en charge de la paroisse est **l'affectataire**. Il exerce **le pouvoir de police** à l'intérieur de l'édifice, le maire conservant son pouvoir de police administrative notamment de maintien de l'ordre lors de grandes manifestations. Il décide de **l'aménagement intérieur** mais n'a pas le droit d'aliéner ou de détruire les objets mobiliers de l'église appartenant à la commune.

Concernant les travaux, la jurisprudence et la pratique administrative donnent pour principe que **la commune assure le gros entretien** en vue de maintenir l'édifice en bon état, et que les **fidèles financent l'aménagement et l'embellissement de l'église**.

Le prêtre affectataire ne peut prendre aucune décision d'engager des travaux sur l'édifice. De même, il doit obtenir l'accord du maire pour restaurer des meubles ou des objets culturels appartenant à la commune. Cependant **toute intervention sur ce patrimoine** (travaux et restauration, réaménagement, prêt d'un objet pour une exposition, etc.) **nécessite l'accord du prêtre affectataire** qui en a la jouissance.



LES PROTECTIONS MONUMENTS HISTORIQUES

Un objet mobilier présentant un intérêt majeur du point de vue de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la science ou des techniques peut être **classé parmi les Monument historique** par arrêté ministériel. S'il présente un intérêt au niveau local, il pourra être **inscrit parmi les Monuments historiques** par arrêté préfectoral.

Le propriétaire d'un objet protégé doit obtenir **l'autorisation ou informer l'administration** (le conservateur des Monuments historiques en région, le conservateur des Antiquités et Objets d'Arts en département) pour tout projet de **cession, déplacement, exposition, nettoyage ou restauration**. En contrepartie, des **aides financières** sont mobilisables auprès de l'Etat, de la Région et du Département.



LA CONSERVATION DU MOBILIER : RECOMMANDATIONS

Veiller **au climat de l'environnement et à la salubrité de l'édifice** (étanchéité du bâtiment, état de la toiture, aération, démoussage, etc.)

Les **opérations d'entretien doivent toujours être légères** : les abrasifs et produits ménagers dont la neutralité n'est pas garantie sont à bannir. **Ne jamais s'improviser restaurateur** (vernis, peinture, etc.).

Si un **objet est infesté** (insectes, moisissures, etc.), l'isoler.

Veiller à **la sécurité des objets** (placards fermés à clef, électricité mise aux normes, etc.).

Toujours demander conseil au **Conservateur des Antiquités et Objets d'Art** avant de faire appel à un restaurateur, **que l'objet soit protégé ou non**.

Si un objet a disparu, prévenir **le prêtre, le maire, le C.A.O.A. et la gendarmerie**.



LA SECURISATION : RECOMMANDATIONS

Tenir la documentation à jour (ex : dossiers d'inventaire, de travaux, couverture photographique, P.V. de récolement, etc) : la prévention des vols passe par une bonne connaissance du patrimoine.

Privilégier la présence humaine : visites régulières de l'édifice, entretien des lieux, surveillance, etc.

Gérer et conserver les clefs dans un endroit un minimum sécurisé : dans l'idéal, une clef doit être en mairie, l'autre auprès de la paroisse. Eviter de laisser les clefs de la sacristie sous la nappe d'autel.

Ranger les petits objets facilement manipulables à la sacristie ou dans une vitrine/armoire **fermée à clef**.



VOS PARTENAIRES

Les services du Département du Lot et de l'Etat sont disponibles pour :

Evaluer **la valeur patrimoniale** des objets, évaluer **les risques** et envisager **les mesures** à prendre pour les réduire.

Vous accompagner dans des **projets de sécurisation** des objets tels que des grilles, des vitrines, systèmes de fixation pour les statues, etc.

Vous accompagner techniquement et financièrement dans le montage de **projets de conservation et de restauration** des objets. Le traitement d'objets d'intérêt patrimonial ne peut être effectué que par des professionnels de la restauration en concertation avec le **Conservateur des Antiquités et des Objets d'Art** ou les **Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)**.

Le **Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine** est là pour conseiller sur les travaux de clos et de couvert ou de sécurisation des édifices.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Retrouvez l'ensemble de **nos missions, des conseils de lectures, de la documentation et des liens** sur notre site www.patrimoine-lot.com mais également **les données d'inventaire, nos publications et expositions ainsi que l'actualité du patrimoine** dans le Lot.



LOT
LE DÉPARTEMENT



Département du Lot
Avenue de l'Europe – Regourd
BP 291 – 46005 Cahors cedex 9
Tél. : 05 65 53 40 00
Fax : 05 65 53 41 09
courriel : departement@lot.fr
www.lot.fr